COPIE DU POST DIFFUSÉ AUX ADEPTES DE CETTE PARODIE DE « FORUM » QU'EST LA PAILLASSE ÉLECTRONIQUE « *CHANT DU VARIO* » ou « *CACA DU VARIO* » tenancé en mode « *PRAVDA* » par ce Grand Guignol brunâtre de la « *Kommunikation* » en mode censure à sens unique qu'est le « *SCHÖEPPIWAILLE* », par ailleurs squatteur de la très z'offizzielle GROSSE KKOMIZZZION « *KKOMUNICATION* » de cette ffvl (ici en minuscules)

[12/11/14]

[info "*fédérale*"]

***Cette* FFVL EST CONDAMNEE devant le TRIBUNAL DE PARIS**
pour ses agissements frelatés et IRREGULIERS en date de mars 2012 ayant consisté à suspendre frauduleusement la licence d'un libériste nommé *Olive Montel*,
présent depuis plus de 20 ans dans cette fédération
et objet d'**une cabale de notoriété quasi publique** dans le milieu "*parapente*"
[au sein de cette ffvl et en dehors, et notamment sur ce forum].

Cette CONDAMNATION est donc aussi dédiée à tous les individus in.FFVL et hors.FFVL ayant pris part de près ou de loin (et ici ou là-bas)[/color] à ces manoeuvres de cabale assez peu reluisantes et bien éloignée de tout esprit sportif et fédéral.

***Cette* FFVL est enjointe de revenir sur sa décision arbitraire et infondée de Mars 2012,** cette dernière mesure en date, assez inqualifiable, faisant suite à des agissements ©ffvl ayant duré de l'été 2009 à début 2012. Elle est aussi enjointe de **commencer par lui verser 1500 euros** au titre des frais de procédure et d'avocat, en attendant les dommages et intérêt qui feront l'objet d'une seconde procédure, corrélative.

Pour en savoir plus, tout est (par exemple) sur le répertoire accessible via
==> **http://minilien.fr/a0nkr8,** avec par exemple
un long billet destiné au prez de cette FFVL i.e le "*JPP*" et à tous ses acolytes ©ffvl,
ainsi que **2 ou 3 "*bonus*"** y.c en images, décrivant les agissements parfois
assez abjects et malheureusement 😕 estampillés "*FFVL*" ou "*para-FFVL*" (...)

Bonne lecture.
Fly safe
O.M,
libériste, biplaceur, compétiteur depuis 1990
et ex-membre bénévole du bureau directeur ffvl Ligue PIDF